

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2016

❧❧❧

#### **Présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,  
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU,  
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,  
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Francis MARQUES,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,  
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET.

#### **Délégations de vote :**

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. Francis MARQUES.  
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA.  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Pierre SERENA.  
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.

❧❧❧

#### **17 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Sur rapport de M. Pierre SERENA et sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

**1 000 €** à l'association « OLORON EN TRANSITION » pour l'organisation de la fête de la « Réseaulution » qui a eu lieu le 04 juin 2016.

**500 €** à l'association « OLORON ACCUEIL » pour l'achat de banderoles dédiées aux activités de l'association, en lien avec l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune d'Oloron Sainte-Marie.

**500 €** à l'association « ADELFA 64 » pour une aide au fonctionnement de l'association, qui lutte contre les fléaux, et notamment la grêle sur notre territoire.

**200 €** à l'association « AEFH 64 » pour la mise en place de permanences sur le territoire qui visent à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes (conseil juridique).

**1 650 €** à l'association « PILOTARI CLUB OLORONNAIS » pour l'organisation d'une rencontre France-Espagne de Pelote les 1 et 2 octobre 2016, en partenariat avec la Fédération Française de Pelote Basque.

*Les crédits sont prévus au BP 2016 au chapitre 6574 00.*

**5 000 €** à l'association « ECURIE DES CIMES » pour l'organisation du Rallye des Cimes 2016. (ligne dédiée)

*Les crédits sont prévus au BP 2016 au chapitre 6574 0001.*

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 29 septembre 2016.  
Suivent les signatures.-

**AFFICHE LE 05/ 10/ 2016**

LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

